



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 116469

Texte de la question

Mme Catherine Génisson appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les revendications exprimées par les permanenciers des SAMU, qui aspirent toujours à être intégrés dans la catégorie B de la filière administrative. Le protocole des filières du 14 mars 2001 a apporté certaines améliorations, et une bonification indiciaire octroyée en 2004 a été saluée par la profession. Néanmoins, les PARM réclament un changement de statut, compte tenu de leur rôle déterminant et de la diversité de leurs missions. Dès lors, elle lui demande de bien vouloir lui apporter de plus amples renseignements sur les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Génisson](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116469

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 2007, page 736